35. Mme Carteron, née Juillard, 67 ans, 180, rue de Rivoli.
36. Mlle Jeanne Carteron, 33 ans.
37. Mme de Valence de Ménardière, 49 ans, 13, rue Dupiolot.
38. Mme Porges, née Weisseller, 47 ans, 11, avenue de Friedland.
39. Mlle Madeleine de Clercq, 9 ans, 117, boulevard de Courcelles.
40. Mlle Pecque Marie-Louise, 34 ans, 8, rue de l'Isly.
41. Mme Léon Valentin, 40 ans, 80, rue de Varennes.
42. Sœur de Hondt, 25 ans, 13, rue de la Ville-l'Evêque.
43. Mme veuve de Carayon-Latour, née de Lassus, 69 ans, 11, rue Royale.
44. Joseph Doran, 14 ans.
45. Mme Haniecour, 50 ans, 55, rue des Archives.
46. Mme Moreau-Nélaton, 32 ans, 73, Faubourg St-Honoré.
47. Mme Brans de Thierry, 38 ans, 165, Faubourg St-Honoré.
48. Sœur Catherine-Marie-Madeleine, 44 ans, 88, rue Denfert-Rochereau.
49. Sœur Sébastien-Marie-Adèle, 57 ans, rue Poultier, 7.
50. M. Guillemain Léonce, 26 ans, 7, rue Poultier.
51. Mme de Bouthillier, 50 ans, 37, avenue d'Antin.
52. Mlle Louise Lourmand, 28 ans, 21, boulevard Latour-Maubourg.
53. Mme de Varanval, 25 ans, 21, rue Marignan.
54. Mme Vincent, 67 ans, 17, boulevard Saint-Germain.
55. Mlle Valérie Vesbastel, 20 ans, 7, boulevard du Nord, au Raincy.
56. Mme Gobin, née Berthe Deschamps, 34 ans, 4, rue du Havre.
57. Mme Legrand, née Elisée Hubert, 63 ans, 69, rue de Penthièvre.
58. Mme d'Hunalstein née Laure d'Uzès, 52 ans, 1, rue St-Dominique.
59. Mme Louise Géroudeau, 25 ans, 129, rue de l'Université.
60. Mlle Elodie Vauperobien, 20 ans, 19, rue de la Ville-l'Evêque.
61. Mlle Marguerite de Cossart-Desplès, 50 ans, 10, rue de Lisbonne.
62. Mlle Marie-Thérèse Simon, 22 ans, 24, place Vendôme.
63. M. Alfred Daviot, 4 ans, rue Julie, 30.
64. Mlle Lina Lefèvre, 22 ans, 7, rue Berthier, à Versailles.
65. Mme veuve Hazard, née de la Brille, 63 ans.
66. Mme de Kahn, 48 ans.

Les non reconnus et les disparus

D'autres déclarations de reconnaissance ont été faites : mais plusieurs étaient fausses, des malheureux croyant que tel objet, comme une boîtine, une alliance, etc., appartenait à un des leurs, alors qu'il n'en était rien. Il est arrivé ainsi qu'un corps a été reconnu par deux familles différentes.

Ainsi considère-t-on comme non avenues les déclarations concernant :

1° Mme Léonie Guillaumet, sœur de Saint-Vincent de Paul ;

2° Mme la vicomtesse de Beauchamp, 115, boulevard Saint-Germain ;

3° Mme Hoskier ;

4° Mme Roland-Gosselin ;

5° Mme la générale Mesnier ;

6° Mme la comtesse des Moutis ;

7° Mme d'Hunalstein.

Dans le courant de la nuit, on annonce que Mme la baronne de Saint-Martin, transportée blessée chez sa fille, Mme de Pressy, 3, rue de Magdebourg, est morte, et que Mme de Morado, transportée, avec ses deux filles, 18, rue de Magdebourg, est tombée dans l'état comateux.

La préfecture de police n'a reçu encore que très peu de déclarations de disparition.

On signale toujours comme disparus la comtesse Serrurier, Mme de Clermont, Mme Brasier de Thuy, Mme Nitot, Mme Moreau-Nélaton, Mme de Carayon-Latour et son groom, Joseph Doran, âgé de quinze ans ; Mmes la duchesse d'Alençon, la duchesse de Vendôme, Mlle Louise Girardeau, la vicomtesse de Lignac, Mme Buffet, belle-sœur du maréchal de ce nom, Mme de Coëtnizan, Mme de Coëtnizan, baronne de Luppé, etc., etc.

Malheureusement, aucune espérance ne saurait subsister et tous les disparus doivent être considérés comme morts. Il est même à craindre qu'on ne les reconnaisse jamais.

LA CAUSE DU SINISTRE

M. Barthou, le juge d'instruction, n'a pas encore déterminé d'une manière absolument exacte la cause de la catastrophe.

Encore maintenant, les versions restent contradictoires. Suivant les uns, c'est un fil électrique destiné au cinématographe qui aurait communiqué le feu à des tentures. Suivant les autres, c'est l'employé du cinématographe qui en allumant une lampe à pétrole ou à essence, a mis le feu à cette lampe qui a fait explosion.

En tout cas, il paraît certain que les flammes ont pris naissance à côté du cinématographe.

Un conseil des ministres extraordinaire

Paris, 5 mai. — Un conseil des ministres extraordinaire aura lieu, ce soir, à dix heures, au sujet de la catastrophe du Bazar de la Charité.

Une dépêche de Pau annonce que M. Louis Barthou, ministre de l'intérieur, a quitté cette ville à six heures, rentrant à Paris.

M. Darlan, garde des sceaux faisant *pro interim*, les fonctions de ministre de l'intérieur, est rentré ce matin à Paris. Après une visite au palais de l'Industrie, M. Darlan s'est rendu au ministère de l'intérieur. Il s'est entretenu longuement avec M. Sincère, directeur du personnel et du cabinet.

Par ordre du Ministère de l'intérieur les quatre théâtres subventionnés : Opéra, Opéra comique, Comédie française et Odéon feront relâche ce soir.

M. Méline, président du conseil, fait annoncer son retour à Paris, où il doit présider le conseil des ministres de soir.

Dernières Nouvelles

AUTRES MORTS

Paris, 5 mai. — En dehors de la liste officielle, voici quelques autres *noms de personnes* que l'on dit avoir été brûlées dans la terrible catastrophe :

Mme la générale Chevalé, née Claire Boucher de Saint-Ange ; Mlle Boucher de Saint-Ange, sa sœur, toutes deux nées à Saint-Ange ; Mme de Lameyrie, boulevard Saint-Michel ; Angèle et Zoé Gosse, deux filleules de Bourg-la-Reine ; Mme la comtesse de Horn, née de Habert, rue de Berne, 2 ; Mme Jullian ;

Les deux filles du comte de Chevilly, le dévoué serviteur du comte de Paris et du duc d'Orléans ; Mme la marquise de Maison, sœur du baron de Mackau ; Mme la vicomtesse de Damas, née de Juigne ; Mme Caroline de Villenoisy, belle-sœur du général de Villenoisy ; Mme la vicomtesse de Beauchamp, femme du vicomte de Beauchamp, capitaine au 9e cuirassiers à Noyon ; Mlle Louise Terce.

Enfin, on affirme que sont également au nombre des morts Mme de Grandmaison, belle-sœur du député de Maine-et-Loire ; Mme Bernard Dutroul, Mme de Varanville, baronne de Lamont, baronne de Vatimesnil.

Paris, 5 mai. — On a été reconnu, cet après-midi : Mme de Clermont, âgée de 46 ans, rue Faubourg-St-Honoré 140, comtesse Sabine de Vallin, rue Goële, 11 ; la vicomtesse Christian de Malezieu, née de la Tournerie, rue Las Cases, 15 ; sœur Marie-Patrice, rue Denfert-Rochereau, 88.

Mme Gosse, à Bourg-la-Reine ; la comtesse Serurier, Faubourg Saint-Honoré, 108. Mlle Dillaye, à Bourg la Reine. Mlle de Carbonnel, rue Bayard, 27, Mlle Jacquemin, rue Nouvelle, 1.

Mlle Jacquemin est la fille de l'inspecteur principal des chemins de fer de l'Est.

Citons encore : Mlle Elisabeth de Guillebon, qui accompagnait Mme de Bonneval ; Mme Warnet, mère du général.

Les religieuses victimes

Paris, 5 mai. — D'après les renseignements recueillis dans la journée, il paraît se confirmer que le nombre total des religieuses de Bon Secours et de Saint-Vincent de Paul qui ont péri dans les flammes est de dix.

La maison-mère des Filles de la Charité, rue du Bac, aurait perdu, pour sa part, six de ses membres.

La plupart de ces religieuses n'ont pas été reconnues.

La comtesse Mimerel

Paris, 5 mars. — La comtesse de Mimerel, que ses bijoux ont permis de reconnaître, n'avait que 23 ans : son mari est fou de douleur. La mère de Mme Mimerel, Mme Gosselin, âgée de 56 ans, a, on le sait, également péri, en même temps que sa femme de chambre et sa cuisinière, qu'elle avait amenées. C'est par un bracelet que l'on a pu déterminer son identité.

LA DUCHESSE D'ALENÇON

Comment le cadavre a été reconnu

Paris, 5 mai. — L'hôtel de Mgr le duc d'Alençon a été entouré, tout la nuit, par une foule anxieuse et sympathique, attendant des nouvelles de la duchesse qui n'a point reparu.

Dans le vestibule se tenaient les deux sœurs de la duchesse, la comtesse de Trani et la Reine de Naples, en proie à une morne désolation.

A onze heures un quart, arrive enfin un prêtre, apportant les renseignements si impatiemment attendus : M. Coghefert lui avait donné l'assurance que Mme la duchesse d'Alençon pouvait être considérée comme sauvée ; elle devait se trouver parmi les blessés, soit 5, rue Bayard, soit au Palais de l'Industrie ou à l'hôpital Beaujon, soit enfin rue Jean Goujon, dans la maison en face du lieu du sinistre.

La reine de Naples et la comtesse de Trani sautèrent dans leurs voitures, mais, une heure après, elles revenaient absolument désespérées : la duchesse d'Alençon ne se trouvait à aucun des endroits indiqués.

A deux heures du matin on n'avait encore aucune nouvelle ; ce matin, l'incertitude continuait, lorsqu'on a découvert, parmi les décombres, divers bijoux appartenant à la princesse, notamment une alliance portant cette inscription : « Ferdinand d'Orléans — Sophie-Charlotte de Bavière — 25 septembre 1868. »

Puis ce furent une montre et une bourse en or à son chiffre : tout espoir était alors perdu ; aussi à 11 heures, M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, a-t-il envoyé rechercher les domestiques de la duchesse d'Alençon, pour aider à la reconnaissance du corps.

A midi, le domestique et la femme de chambre arrivent et examinent attentivement un cadavre, puis un autre, c'est au second qu'ils s'arrêtent et la femme de chambre reconnaît, à un détail particulier, le corps de sa maîtresse.

Le domestique, conservant un doute, le corps est amené au grand jour où, après un minutieux examen, les deux serviteurs, au milieu des larmes, déclarent reconnaître la duchesse d'Alençon.

Le dentiste de la princesse, amené par M. Tristan Lambert, a examiné la dentition du cadavre, reconnu par les domestiques pour être celui de la princesse ; il a confirmé la reconnaissance ainsi faite.

Devant ces témoignages, M. Atthalin, procureur de la République, a signé le permis d'inhumer et le corps a été immédiatement mis en bière ; cette triste cérémonie a eu lieu devant tous les magistrats présents, qui se sont respectueusement découverts et ont accompagné le corps jusqu'au fourgon des pompes funèbres, qui l'a conduit avenue Friedland, à l'hôtel du duc d'Alençon.

Toute la journée, une foule des plus aristocratiques s'est succédée à l'hôtel, pour s'inscrire sur les registres déposés chez le concierge ; la douleur du duc d'Alençon est indicible ; l'état de prostration dans lequel l'a jeté la catastrophe inspire même, en ce moment, des craintes sérieuses.

Mme la duchesse d'Alençon, née en 1847, était la fille de Maximilien, duc de Bavière, et la sœur de Charles, Théodore et Louis ducs de Bavière, de l'impératrice d'Autriche, de la reine de Naples, de la duchesse Mathilde, veuve du prince Louis de Bourbon, comte de Trani.

De son mariage, en 1868, avec Mgr le duc d'Alençon, second fils de feu le duc de Nemours, sont nés la princesse Louise, mariée au prince Alphonse de Bavière, et Mgr le duc de Vendôme, qui a épousé, l'an dernier, la princesse Henriette, fille de LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Flandre.

La mort de la duchesse d'Alençon met en deuil toute la maison de France, la maison d'Autriche, la famille ducale de Bavière, la maison royale de Belgique, etc.

Mgr le duc de Vendôme, et la duchesse, fils et belle-fille de la duchesse d'Alençon, étaient hier à Bruxelles, chez le comte et la comtesse de Flandre ; ils devaient partir pour Londres par Ostende, lorsque les journaux commencèrent à tirer des éditions spéciales.

On télégraphia aussitôt avenue Friedland ; on usa ensuite du téléphone et on finit par apprendre que le duc d'Alençon était légèrement blessé et qu'on n'avait aucune nouvelle de la duchesse.

Le duc et la duchesse de Vendôme sont alors partis pour Paris, où ils sont arrivés, ce matin, à six heures : ils se sont rendus chez le duc d'Alençon.

La jeune duchesse de Vendôme est présidente d'une des œuvres, celle des petits hôpitaux provisoires, figurant au Bazar de la Charité.

Dans l'entourage du duc d'Alençon, on l'on a examiné les conditions dans lesquelles se trouvaient le prince et la princesse, au moment de la catastrophe, on est d'accord pour penser que la duchesse aurait pu échapper comme son mari, le comptoir qu'elle présidait étant voisin de la sortie, mais que sa première pensée a été pour les dames vendeuses qui l'assistaient : elle n'aura voulu sortir que la dernière, tel un capitaine de navire, et aura péri victime de son abnégation.

Bruxelles, 5 mai. — A l'occasion de la mort de la duchesse d'Alençon, un registre a été ouvert à l'hôtel du comte de Flandre où sont venus immédiatement s'inscrire les membres du corps diplomatique, les ministres d'Etat, les présidents du Sénat et de la Chambre, les ministres à portefeuilles, etc.

A trois heures, le roi, accompagné d'un officier d'ordonnance, s'est rendu au Palais de la rue de la Régence où sa Majesté s'est longuement entretenue avec le comte et la comtesse de Flandre.

LES DISPARUS

Paris, 5 mai. — Il est impossible de donner la liste actuelle des personnes citées comme disparues autrement qu'avec une extrême réserve : il est probable, en effet, que plusieurs blessés, dont on n'a pu sans doute constater l'état-civil, ont été recueillis dans des maisons particulières.

D'autre part, quelques dames se sont sauvées, littéralement folles de terreur, et s'enfuyant au hasard, elles aussi ont été recueillies, et, jusqu'à présent, n'ont pas recouvré leur présence d'esprit nécessaire pour donner leur nom et leur adresse.

Il faut donc attendre les déclarations qui, selon toute apparence, vont être faites à la préfecture.

Ces réserves faites, voici les noms des personnes signalées comme disparues :

Mme Moreau, mère ; la comtesse Serrurier, Mme de Clermont, Mme Brasier de Thuy, Mme Nitot, la vicomtesse de Lignac, la comtesse de Luppé, dont on a retrouvé la *montre, le portefeuille et le porte-monnaie dans les décombres* ; Mme Madrolle et ses deux filles, Mme de Saint-Ange, Mme Lenormand, vicomtesse d'Armaille, Mme d'Harcourt, marquise de Bourdeille, vicomtesse Raoul de Beauchamp, Mlle Grossier, Mme Valentin, Mme Michel, Mme Wettler, comtesse de Villeneuve, dont les filles ont été sauvées ; son mari fait en ce moment ses treize jours.

LES BLESSÉS

Paris, 5 mai. — Le nombre des blessés est extrêmement difficile à évaluer : un grand nombre de personnes plus ou moins grièvement brûlées, ont pu recevoir des secours dans le voisinage, à l'hôtel Porgès, notamment, et ensuite regagner leur domicile.

Signalons parmi elles : Mme Emile Gaillard, blessée légèrement au cou, a pu regagner son domicile, place Malesherbes, 1 ; Mme Henri Boutet, Mme Adolphe Cherpevière, la femme du romancier bien connu, et Mme Bourguignon de Gilly, qui, toutes trois, se trouvant, en qualité de dames vendeuses, au baffet, autour de la baronne de Saint-Didier, ont eu de très légères brûlures.

Mme Raffaeli, la femme du peintre, et sa fille, se trouvaient également au Bazar de la Charité ; Mme Raffaeli a toute la figure brûlée, peu profondément, il est vrai ; sa fille est brûlée au bras et contusionnée sur tout le corps.

Mme Dumas, la fille du célèbre écrivain, est légèrement brûlée à la joue. Mme de Morado, rue de Magdebourg, a été transportée chez elle dans un état grave. Mme Chaplin, veuve du célèbre peintre, qui était dame vendeuse au comptoir de la duchesse d'Alençon, a été légèrement brûlée ; sa fille, Mme Raoul de Najac, a pu s'échapper presque sans blessure.

L'une des deux filles de M. Chéri Halbronn, directeur de l'établissement Chéri, Mlle Georgette Halbronn, âgée de onze ans, a eu de légères brûlures au cou et au poignet. Leur cousine, Mme Anna Lyon, fille de M. Prosper Lyon, le chef de service connu de la Compagnie générale Transatlantique, a eu des brûlures au visage sans conséquences heureusement. Ces trois jeunes filles ont pu quitter le Bazar par le terrain vague situé au fond de l'édifice.

Mme Lasson, née Dehaynin, a été légèrement blessée ; Mme la marquise Maison, sœur du baron du Mackau, a été légèrement blessée, elle a passé une nuit relativement bonne.

M. Henry Blount, brûlures au crâne ; Mmes Buloz, la vicomtesse d'Avenel, la comtesse Greffulhe, Mme Laniel, M. Jules Forgès et sa fille, Mme de Sesseval, Mlle Froissard, Mlle du Parc, ont eu soit des brûlures soit des contusions.

Mmes Micent, sœur de M. Berteaux, député de Lubersac, Machiels, Descours, d'Uzès, comtesse de Roncy, sœur du général de Villenoisy, Beignières, Mlle Flourens, fille de l'ancien ministre ; les deux demoiselles de Courcy, les deux demoiselles de Valence ; MM. Henry Blount, général Munier, l'abbé Marbeau, curé de Saint-Honoré, d'Eylau, l'abbé Guyon, général Saussier, légèrement brûlé aux jambes ; le général Munier, quoique grièvement blessé, n'est pas en danger de mort.

La marquise Costa de Beauregard

La marquise Costa de Beauregard, arrivée vers deux heures à son comptoir, avait près d'elle son valet de pied Daniel, au moment où le feu éclata. La marquise surprise s'évanouit, mais Daniel l'enleva dans ses bras et parvint à la faire passer au prix de grands efforts dans l'hôtel du Palais.

La baronne Reille

Le baron Reille se trouvait dans le Bazar au moment de la catastrophe. Au premier cri d'alarme il se précipita vers la baronne et put l'entraîner rapidement. C'est en revenant sur ses pas pour sauver des personnes amies qu'il a reçu quelques blessures et quelques contusions d'ailleurs sans gravité.

Parmi ces amis de la famille du baron, on cite Mlle Louise Girardeau, Mme Moreau-Nélaton mère et Mme Moreau-Nélaton jeune qui n'ont point reparu.

L'ENQUÊTE

Paris, 5 mai. — De bonne heure M. Atthalin, procureur de la République, s'était rendu hier sur les lieux du sinistre, accompagné de M. le juge d'instruction Bertulus, chargé de l'enquête.

Les magistrats ont fait demander à la maison Bellotr le plan du Bazar, ensuite ils ont entendu les organisateurs de la vente de charité et les employés du cinématographe.

Toute hypothèse tendant à voir un crime dans l'accident d'hier semble devoir être écartée.

Du reste les déclarations très franches des employés du cinématographe coupent court à ces hypothèses. M. Bertulus, qui les a entendus, a fait mettre de côté la lampe dont l'explosion a déterminé la catastrophe.

Aujourd'hui, à 9 h. 20, M. Bertulus a examiné l'endroit où était placé le cinématographe et a fait mander immédiatement M. Girard, chef du laboratoire municipal.

D'autre part, le brigadier Houllier s'est rendu chez M. Normandin, propriétaire du cinématographe cause de la catastrophe, pour l'inviter à se rendre à deux heures chez M. Prétat, commissaire de police.

Le procureur de la République a chargé M. Bunel, architecte de la préfecture de police, de faire une enquête pour déterminer les causes de l'incendie.

Le juge d'instruction a fait transporter au bureau de M. Prétat, commissaire de police, tous les accessoires du cinématographe, cause première de l'incendie.

Les objets, bijoux, portefeuilles et argent retrouvés sur le théâtre du sinistre ont été envoyés au Palais de l'Industrie, où ils serviront utilement à la reconnaissance des cadavres.

LES SAUVETEURS

Paris, 5 mai. — Il y a eu, pendant l'incendie, des actes de dévouement admirables. Deux Sœurs de Charité se trouvaient parmi les personnes sauvées par la fameuse fenêtre de l'Hôtel du Palais ; sans s'inquiéter d'elles-mêmes, ces deux héroïques femmes enlevaient, dans leurs bras, les dames évanouies, les hissaient jusqu'à la fenêtre où le personnel de l'hôtel les enlevait.

Quoique brûlées à la figure et aux reins, ces deux braves filles de Saint-Vincent-de-Paul n'ont voulu sortir que les dernières, et quand elles virent bien qu'il ne leur était plus possible de sauver quelqu'un.

Les domestiques de l'Hôtel du Palais, qui ont eu une si belle conduite, se nomment Gomery, Vauthier et Heyt.

On est unanime à signaler le dévouement des prêtres, religieux et religieuses qui, accourus avant que les pompiers et les agents ne fussent arrivés, ont contribué à sauver un certain nombre de personnes en danger.

Un cocher, nommé Eugène Georges, s'est jeté à dix reprises, à travers les flammes rapportant, chaque fois une femme évanouie ; ses vêtements brûlaient ; on jetait, sur lui, des seaux d'eau, et il repartait bravement.

Plusieurs gardiens de la paix ; un ouvrier plombier qui a eu une conduite pareille à celle du cocher Georges et qui s'est ensuite modestement dissimulé dans la foule ; le docteur Dejerine, médecin à La Salpêtrière, et bien d'autres citoyens, dont on ne sait pas les noms, sont dignes des plus grands éloges.

La mère de Mme la comtesse de Salignac-Fénelon, âgée de 65 ans, a été sauvée par son valet de pied, qui, doué d'une force herculéenne, l'a saisie dans ses bras, devant la porte du hall, et l'a sortie de la foule ; les vêtements de la comtesse prenaient déjà feu.

Mme Porgès, *dame patronesse de l'œuvre*, qui avait pu se sauver avec sa fille, a recueilli, dans son hôtel de l'avenue Montaigne, un grand nombre de blessés ; malgré ses angoisses, bien qu'elle ignorât le sort de sa cousine et de ses amies, Mme Porgès s'est conduite en vraie sœur de charité.

OBJETS TROUVÉS

Tous les objets trouvés dans les décombres — montres, bijoux, clés, porte-monnaie, etc., — seront déposés au bureau de M. Prétat, commissaire de police, sur une table où les intéressés pourront venir les reconnaître.

Un portefeuille, trouvé sur le cadavre d'une dame, contenait *cinquante mille francs* en billets de banque non carbonisés.

M. Mazure, chef du cabinet du ministre de l'agriculture, a reconnu le lorgnon et les clés de son gendre.

On a trouvé aussi une note au nom de « Sophie-Charlotte de B..., 23 septembre 1868. »

On a recueilli également : vingt-huit montres en or, dont 25 étaient arrêtées, entre 5 h. 05 et 5 h. 10, sept francs 20 en monnaie de billon ; cent soixante-sept francs 50 en monnaie d'argent et deux mille sept cent cinquante francs en monnaie d'or.

Il y a en outre : 4 bourses en or, 37 bagues, 4 boucles d'oreilles en diamants, 11 épingles précieuses, 8 broches, 10 porte-monnaie, dont un sans aucune maculature contenait 31 fr. 50, un bulletin de caisse d'agent de change de M. Couturier et un lot considérable de clés.

La caisse contenant la recette du jour a été recueillie.

Les objets ramassés dans les décombres ont été disposés en trois tas : le premier comprend les porte-monnaie, montres, bijoux, etc. Nous remarquons là un ticket de chemin de fer — billet de retour pour Bourg-la-Reine, absolument intact, et un réveille-matin.

Dans le deuxième sont les objets qui étaient mis en vente aux divers comptoirs.

Le troisième tas est composé de débris humains : ce ne sont que chevelures, os calcinés, une tête, une main et des masses informes de chairs.

AUX POMPES FUNÈBRES

L'administration des pompes funèbres a dû prendre des mesures exceptionnelles. C'est ainsi que tous les fourgons ont été mobilisés hier et aujourd'hui pour le transport des cadavres. L'administration a déjà fourni une très grande quantité de cercueils provisoires en bois blanc, n'ayant pas de cercueils en plomb en nombre suffisant. 120 mètres de plomb ont été envoyées aujourd'hui au Palais de l'Industrie et sont transportées au fur et à mesure des reconnaissances au domicile des défunts.

AU PALAIS DE L'INDUSTRIE

Paris, 5 mai. — Depuis six heures du matin, le défilé des personnes qui cherchent un de leurs parents s'effectue lamentable dans le hall du Palais de l'Industrie ; c'est le même spectacle d'horreur, ce sont les mêmes scènes poignantes. Lorsque la reconnaissance d'un corps est effectuée, M. Atthalin, procureur de la République, autorise le transport du corps à domicile.

Après quelques formalités, des voitures des pompes funèbres emportent les corps reconnus, se croisant dans la cour avec les voitures des ambulances, qui rapportent de la rue Jean Goujon de nouveaux cadavres ; des erreurs de reconnaissance fatalement inévitables se produisent.

Des malheureux ont cru que tel objet comme une boîtine, une alliance, etc., appartenait à un des leurs ; mais il n'en était rien ; c'est ainsi que le corps, désigné comme étant celui de Mme Legrand, rue de Penthièvre, a été également réclamé par la famille de Comeau, comme étant celui de Mme de Comeau.

Le cadavre ayant été enlevé et transporté rue de Penthièvre, M. Atthalin a commis un commissaire de police pour accompagner ces personnes, rue de Penthièvre, afin d'établir l'identité de ce cadavre.

Une trentaine de cadavres au moins ne pourront être reconnus, à cause de l'état affreux dans lequel ils se trouvent ; les obsèques de ceux-là devront être faites en bloc, ainsi qu'il fut procédé pour les quinze ou seize victimes non reconnues de l'Opéra-Comique.

On remarque que les cadavres sont, pour la plupart, indemnes de brûlures sur la moitié inférieure du corps, et que presque tous sont scalpés ; la raison de cette sorte de brûlures serait dans la fusion des papiers goudronnés qui formaient la toiture de l'édifice : le goudron, en flammes, tombait en pluie sur la tête des victimes.

Parmi les visiteurs, venus au Palais de l'Industrie, on a remarqué le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne.

On sait maintenant qu'il venait prendre des nouvelles de Mme d'Hunolstein, cousine germaine de l'Empereur d'Allemagne, dont on vient de reconnaître le corps.

Au dehors du Palais de l'Industrie, une foule énorme et respectueuse ne cesse de stationner ; elle fait la haie pour laisser passer les voitures sans que les agents aient à intervenir.

Dans la matinée sont venus successivement, au Palais, rendre un pieux hommage aux victimes, MM. André Lebon, Rambaud, le général Billot, Darlan ; ce dernier, qui était rentré ce matin seulement, à Paris, a longuement conféré avec le préfet de police et le procureur de la République sur les mesures à prendre en vue de hâter la reconnaissance des cadavres et la mise en bière.

La journée d'aujourd'hui

Paris, 5 heures. — Les reconnaissances continuent à se faire péniblement. Une femme affolée, accompagnée d'une amie, saute d'un fiacre ; elle vient réclamer son enfant. « Je veux voir mon enfant » s'écrie-t-elle éperdument.

La douleur de la malheureuse, à laquelle on ne veut pas montrer, par pitié, les débris de son enfant, Alfred David, âgé de 5 ans, se traduit par une crise effroyable. Elle veut tout briser, et, d'une voix qui fait passer un inoubliable frisson dans la foule des spectateurs, qui ne peuvent retenir leurs larmes, devant ce cruel désespoir, elle continue a crier sans arrêts :

Je veux voir mon enfant ! je veux voir mon enfant !

Il faut l'entraîner de force. Un ami de la famille nous apprend que la pauvre femme a perdu son mari, il y a un mois, et son unique enfant il y a quinze jours.

Le pauvre Alfred est reconnu par les amis de la malheureuse mère.

Le cadavre des demoiselles de Chevilly a été reconnu grâce à une particularité très curieuse : L'une des demoiselles de Chevilly qui s'était, il y a quelque temps, blessée à un pied, avait l'habitude de mettre du coton entre deux des doigts.

On a déchaussé le pied, le seul qui ait conservé sa chaussure et on a trouvé entre deux doigts, une boule de coton ; c'était bien l'une des demoiselles de Chevilly.

A 4 heures, deux femmes de chambre reconnaissaient les corps de Mme la générale de Chevals et de la baronne St-Ange, la femme et la belle-sœur du général Chevals. La baronne St-Ange a été assez facilement reconnue, son corps étant à peine déformé par les flammes, et une de ses mains absolument intacte portant encore ses trois bagues. Mais, sur le corps de la générale Chevals, aucun vêtement n'est resté, sauf de la flanelle que la femme de chambre affirme reconnaître.

Le général Chevals, malgré les instances de ses amis, est arrivé au Palais de l'Industrie, et, s'approchant des deux corps qu'il examine longuement, il reconnaît sa femme à une cicatrice qu'elle portait au sein droit. Il a fait aussitôt sa déclaration et donné des ordres pour que les deux corps soient aussitôt transportés à son domicile avenue Montaigne.

Ont été également reconnus, Mme Lina Lefebvre, Foneau, Mme Khan née Emilie Stievel et enfin la mère du général Warney.

Il reste plus de trente cadavres à reconnaître.

Mme la vicomtesse de Damas, née de Juigne ; Mlle de Gilledon ; Mme la générale Warnet, 65 ans ; Mme Lameyrie, femme du vice-président du tribunal de la Seine ; Mme la comtesse Serurier, née Pellegrin de Lastrelle ; Mme de Carbanon ; Mlle de Mélazieux ; Mme Dillais ; Mlle Distes, 21 ans ; Mlle Dorneau, 57 ans ; Mme Cossard-Destion, 51 ans.

Le chiffre des morts reconnus est de 85.

A 9 heures il restait encore une vingtaine de cadavres dont l'identité n'était pas encore établie.

Paris, 5 mai. — M. Darlan a déclaré aux membres de la presse que, à l'heure actuelle, il reste encore 45 cadavres non reconnus. D'autre part, la Préfecture n'est plus saisie que de 10 déclarations d'absences. Il reste donc 35 cadavres non réclamés.

A L'HOPITAL BEAUJON

Paris, 5 mai. — Une foule considérable n'a cessé d'encombrer pendant toute la soirée d'hier et jusque une heure fort avancée de la nuit le trottoir de l'hopital Beaujon.

Nombreux étaient les amis et parents de personnes disparues qui venaient assaillir le directeur de leurs demandes anxieuses.

Le nombre des blessés, transportés à Beaujon, est moins considérable qu'on l'a cru tout d'abord. Voici leurs noms :

Mme la baronne de Lissingen, née de Horn, demeurant rue de Berne ; Mme la comtesse de Horn, née de Haber, sa fille, même domicile ; Mme Jullian ; Mme de Flores, administrée à minuit, est morte en présence du président de la République ; Mlle La Porte et Mme Lefort, ces deux dernières n'avaient que des blessures sans gravité et quittèrent l'hopital après pansement de même que Mlle Yvonne Lachaud et sa mère : Mmes de Horn et Jullian furent placées dans la salle Négrier et Mmes de Lissingen isolées dans une salle voisine.

M. le comte de Horn et M. de Lissingen furent autorisés à passer la nuit auprès des malades. L'état de Mme de Lissingen n'inspire pas de grandes inquiétudes.

Successivement dans la soirée M. de Selves, M. Peyron, le Préfet de police, vinrent prendre des nouvelles. Partout des scènes déchirantes se sont produites.

Paris, 2 heures. — Cet après-midi Mme la comtesse de Horn est morte, à l'hôpital Beaujon, entourée des membres de sa famille. Mme Jullian, dont l'état était très grave, vient également de mourir.

Par contre, Mme la baronne de Lissingen, fille de la comtesse de Horn, a pu être transportée vers midi de l'hôpital Beaujon chez elle, 2, rue de Berne.

A L'HOPITAL DE LA CHARITÉ

Un seul blessé est en traitement à l'hôpital de la Charité : le jeune Maret, âgé de dix-sept ans, groom de la comtesse de Montferrand, 12, quai d'Orsay ; ses blessures semblent très graves. Ce matin, son état semble satisfaisant.

Une autre personne, Louis Pierron, âgé de 45 ans, 335, rue de Vaugirard, vint hier soir se faire panser ; il avait des brûlures à la tête. Il a regagné son domicile.

LES FOUILLES

Paris, 5 mai. — A l'heure actuelle, des sapeurs du 10e de ligne fouillent les décombres, recherchent les débris humains, les bijoux, l'argent. On trouve des mains, des pieds, des morceaux de chair carbonisés auxquels adhèrent des morceaux d'étoffes.

On recueille, dans des draps, ces funèbres trouvailles. Le sol est gluant, imprégné de sang, de débris déjà en décomposition. Il s'en dégage une odeur fétide.

SUR LES LIEUX DU SINISTRE

Paris, 5 mai. — Des agents surveillent toute la nuit les décombres qui ne sont pas encore complètement déblayés. Dans la soirée, une foule énorme n'a cessé de stationner aux abords de la rue Jean-Goujon. On a arrêté une vingtaine de pick-pockets.

La réunion du Conseil des ministres

Paris, 5. — Les ministres présents à Paris, se sont réunis à 6 heures à l'Elysée pour examiner les mesures à prendre à l'occasion de la catastrophe de la rue Jean-Goujon.

Le Président de la République a fait connaître, au Conseil, le texte des télégrammes qu'il a reçus jusqu'à présent des chefs d'Etat étrangers, et des réponses qu'il y a faites.

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que tous les ambassadeurs et les chefs de légation présents à Paris se sont rendus au quai d'Orsay, pour lui exprimer la douloureuse sympathie de leurs gouvernements.

Le Conseil a décidé qu'une cérémonie aurait lieu, samedi, à midi, à l'église Notre-Dame, pour les personnes qui n'avaient pas été reconnues, et pour celles dont les familles demandaient à la participer.

Le président de la République assistera au service. Un discours sera prononcé, au nom du gouvernement, sur le parvis Notre-Dame. Le gouvernement demandera un crédit aux Chambres pour lui permettre de distribuer des secours aux familles nécessiteuses qui auraient été atteintes par la catastrophe de Paris.

LES RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Paris, 5 mai. — Le gouvernement a l'intention de distribuer un grand nombre de récompenses pour les actes de dévouement ; on cite, notamment, plusieurs religieuses et des Pères de l'Assomption.

LA CAUSE

Paris, 5 mai. — Après enquête, il paraît que le cinématographe est la cause unique de la catastrophe. Est-ce la lampe de cet appareil qui en est la cause directe ? on assure que ce sont des rouleaux de celluloïd employés pour le cinématographe qui ont pris feu.

Le celluloïd est une matière très inflammable. Ses rouleaux ayant une longueur de plusieurs mètres, on s'explique mieux l'intensité et la soudaineté de l'incendie.

On parle aussi comme cause du sinistre, de l'explosion d'une bonbonne contenant soit de l'acétylène, soit de l'oxygène.

Les visites du Nonce
Service funèbre

Paris, 5 mai. — Mgr Clari, nonce apostolique, a visité pendant la nuit et ce matin, toutes les familles dont il a connu l'affreux malheur ainsi que les maisons où étaient soignés les blessés. Son Excellence a envoyé une très longue dépêche au St-Père, lui donnant tous les détails du malheur.

Ce matin, plusieurs services funèbres ont été célébrés dans la plupart des églises de Paris pour le repos de l'âme des victimes.

Un télégramme du cardinal Richard

Paris, 5 mai. — S. Em. le cardinal adresse de Rome le télégramme suivant à MM. les vicaires généraux :

« Profondément ému de la douloureuse nouvelle apportée ce matin par télégramme, suis en deuil avec familles des victimes de l'incendie, prie avec elles et les bénis.

» ✠ Cardinal RICHARD. »

LES CONDOLÉANCES DES SOUVERAINS ÉTRANGERS

Paris, 5 mai. — Un télégramme de la reine Victoria est parvenu un des premiers à l'Elysée. En voici le texte :

« Windsor-Castle, 5 mai. — M. le président de la République, Paris :

» Je suis consterné de l'affreuse catastrophe qui jette Paris dans la désolation ; veuillez croire à ma très vive sympathie dans ce désastre. » VICTORIA. »

Voici la réponse du président de la République :

« *Le Président de la République française à Sa Majesté Victoria, Windsor Castle,*

» Je remercie Votre Majesté des témoignages de si vive sympathie qu'elle veut bien m'adresser. La France sera touchée de la part que Votre Majesté veut bien prendre au deuil si cruel qui vient de nous frapper.

» FÉLIX FAURE. »

Peu après, est parvenue la dépêche de l'empereur Guillaume ainsi conçue :

« Berlin, 5 mai

» Monsieur le Président de la République française,

» Veuillez permettre que je m'associe au deuil que Paris et la France entière ressentent en ce moment, par suite de l'horrible catastrophe de la rue Jean-Goujon. Que Dieu soulage tous les malheureux qui pleurent, en ce moment, une vie chérie. » GUILLAUME. »

Le président de la République a répondu :

« Président de la République française à Sa Majesté Guillaume II, Empereur d'Allemagne, Berlin.

» Je suis très touché des sentiments exprimés dans le télégramme par lequel Votre Majesté impériale et royale s'associe au